

À la une

« Le tribunal est lié avec le barreau par une exigence de bonne entente »

entretien avec Peimane GHALEH-MARZBAN

Incidents d'audience, MARD, traitements algorithmiques des décisions, protocoles de procédure, écritures... : à l'occasion de la journée de la relation avocats / magistrats, le président du tribunal judiciaire de Paris revient sur la nécessaire collaboration entre les professionnels de la justice dans l'intérêt du justiciable.



© Philippe Cabaret

Actualité

Code de l'arbitrage : une réforme à l'épreuve du calendrier politique

focus

Doctrine

Juge d'appui : le nouvel office du juge

étude par Fabrice VERT

Jurisprudence

De la non-suspension du délai de prescription de l'action publique en cas de dissimulation de cadavre : le principe et la condition

note par Laurent SAENKO
sous Cass. ass. plén., 16 janv. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES
EN DIFFICULTÉ

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Thierry MONTÉLAN

Avocat au barreau de Paris, UGGC Avocats

• Adeline CERATI

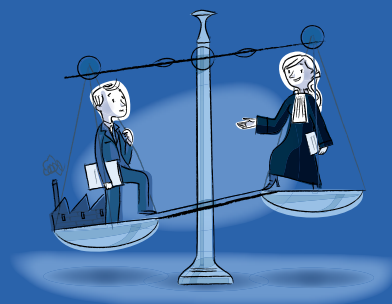
Professeuse des Universités, Aix-Marseille Université

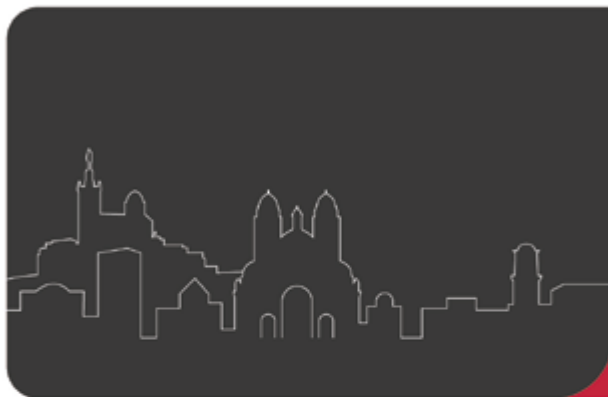
• Marine SIMONNOT

Avocate au barreau de Paris, UGGC Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Diane BOUSTANI-AUFAN, Bastien BRIGNON, Sarah FARHI, Benjamin FERRARI, Fabien KENDÉRIAN, Christine LEBEL, Emma MIGLIETTA, Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET, Florence REILLE, Patrick ROSSI, Jean-Paul SUREAU, Georges TEBOUL, Michael TOTA, Fabien USCIATI et Jean-Luc VALLENS





FORMATION

Libertés fondamentales, le combat incessant des avocats

SAMEDI 27 JUIN 2026 / 9H-17H
InterContinental Marseille - Hôtel Dieu

INTERVENANTS

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Brice Grazzini**, avocat au barreau de Marseille
- **Yann Le Bras**, avocat à la Cour d'appel de Paris
- **Aurélia Grignon**, avocate au barreau de Paris
- **Bertrand Périer**, avocat aux Conseils et enseignant français de la prise de parole en public, spécialiste de l'art oratoire
- **Amélie Morineau**, avocate au barreau de Paris, présidente de la commission Libertés & Droits de l'Homme du CNB

PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les recours en cas d'atteinte aux droits fondamentaux
- Savoir réagir efficacement à l'audience
- Intégrer une défense de long terme, incluant l'exécution des peines

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 Accueil des participants
9H00 Début de la formation

Contrôles d'identité, gardes à vue, violences policières

- Les moyens concrets de la défense
- Les recours possibles et les conditions de leur mise en œuvre pratique

Brice GRAZZINI, avocat au barreau de Marseille

Exiger une justice indépendante et impartiale : quelle stratégie à l'audience ?

Savoir réagir avec détermination et prudence par :

- Le donner acte
- Le dépôt de conclusions
- Les requêtes en récusation ou en suspicion légitime

Yann LE BRAS, avocat à la Cour d'appel de Paris

Invoquer l'exercice d'un droit fondamental

Maîtriser la théorie jurisprudentielle du contrôle de proportionnalité, essentielle pour une défense efficace

Aurélia GRIGNON, avocate au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Oser la Cour de cassation et le Conseil d'État

Les intégrer dès l'origine de la défense, en lien avec un avocat aux Conseils, pour construire une stratégie sur le long terme

Bertrand PÉRIER, avocat aux Conseils et enseignant français de la prise de parole en public, spécialiste de l'art oratoire

Exécution des peines, un droit d'exception(s)

Comment défendre jusqu'au bout de la peine ?

Amélie MORINEAU, avocate au barreau de Paris, présidente de la commission Libertés & Droits de l'Homme du CNB

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

https://lext.so/Kpm_A5

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 26 juin à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif Jeunes professionnels -15% sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement,
sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément
à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL488l4 ■ Code de l'arbitrage : une réforme à l'épreuve du calendrier politique 3
- GPL488a7 ■ Audiencement pénal : vite... et bien ? 5
- GPL488d3 ■ VIF : une circulaire sonne la mobilisation générale 6
- GPL488h5 ■ « Le tribunal est lié avec le barreau par une exigence de bonne entente »
entretien avec Peimane GHALEH-MARZBAN 9


Technique

- GPL488d4 ■ Régularisation des charges en bail commercial : délai, justificatifs et sanctions
étude par Ayesha HUSSAIN et Jean-Marc NOYER 13

Doctrine

- GPL487t1 ■ Juge d'appui : le nouvel office du juge
étude par Fabrice VERT 15

Jurisprudence

- GPL488d1 ■ De la non-suspension du délai de prescription de l'action publique en cas de dissimulation de cadavre : le principe et la condition
note par Laurent SAENKO sous Cass. ass. plén., 16 janv. 2026 19
- GPL488j3 ■ L'organisateur d'une manifestation sportive est tenu d'informer les participants sur ses garanties d'assurance
note par Nicolas BONNARDEL sous Cass. 1^{re} civ., 28 janv. 2026 23
- GPL488a9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 26
- GPL487p6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL487q7 ■ Chronique de jurisprudence du droit des étrangers
par Benjamin BRAME en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL487q7> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL486v9 ■ Cassandra Huchet, bâtonnier du barreau de l'Essonne 33

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 35

Sous la responsabilité scientifique de

Thierry MONTÉРАН, Adeline CERATI et Marine SIMONNOT